

Objectifs

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces Informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Ofi Invest ESG Ming PART R • ISIN : FR0007043781

Cet OPC est géré par Ofi Invest Asset Management - Aéma Groupe

Société Anonyme à Conseil d'Administration - 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux

Appelez le 01 40 68 12 94 pour de plus amples informations ou consultez le site <http://www.ofi-invest-am.com>

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle d'Ofi Invest Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ofi Invest Asset Management est agréée (sous le n° GP-92-12) et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 16/04/2026

En quoi consiste ce produit ?

Type : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP »)

Durée : Ce produit n'a pas de date d'échéance, bien qu'il ait été créé pour une durée de 99 ans. Il pourrait être liquidé ou fusionné avec un autre fonds dans les conditions indiquées dans le règlement du FCP.

Objectifs : Ofi Invest ESG Ming (le « Fonds ») est le Fonds Nourricier du Compartiment Luxembourgeois Maître Ofi Invest ESG China Equity All Shares (le « Maître ») de la SICAV Global Fund .

L'investissement d'Ofi Invest ESG Ming sera réalisé pour au minimum 85% de l'Actif Net du Fonds dans les actions N du Compartiment Luxembourgeois Maître Ofi Invest ESG China Equity All Shares , le reste de l'actif ne pouvant être composé que de liquidités. Sa classification, son objectif de gestion, son indicateur de référence, sa stratégie de gestion et son profil de risque sont identiques à ceux du Fonds Maître. En raison de ses propres frais, la performance du Fonds sera différente à celle du Fonds Maître.

Rappel des caractéristiques du Compartiment Maître

Objectif et politique d'investissement

L'objectif de ce Compartiment est de surperformer son indice de référence, le Bloomberg China Large & Mid Cap UCIT Total Return Index (CNUIT) (l'« Indice de référence ») en investissant dans des titres de participation nationaux chinois cotés sur les marchés de la RPC et dans des titres de participation non-nationaux chinois cotés sur des marchés réglementés ou sur d'autres marchés réglementés à Hong Kong, aux États-Unis, à Taïwan et à Singapour.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % dans des Actions A chinoises via Stock Connect. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des titres de participation cotés ou négociés sur des Marchés Réglementés ou d'autres Marchés Réglementés dans le monde.

L'examen des questions environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») importantes est intégré dans les processus d'analyse et de prise de décision en matière d'investissement afin de mieux évaluer les opportunités d'investissement et de gérer le risque en vue de générer des rendements durables à long terme. Exemples de facteurs ESG : émissions de carbone, pénurie d'eau, gestion des déchets, biodiversité.

La stratégie de gestion intègre la mise en place d'une approche ESG en "amélioration de note", qui consiste à obtenir une note ESG moyenne du portefeuille supérieure à la note ESG moyenne de l'univers ISR de comparaison, comprenant les valeurs composant l'indice Bloomberg China Large & Mid Cap UCIT Total Return Index USD, après élimination de 20% des valeurs les moins bien notées. Les investisseurs doivent être conscients et disposés à accepter que, pour les compartiments qui ont un processus de gestion durable, ce processus repose sur l'utilisation d'un modèle propriétaire pour déterminer la notation ESG. Il existe un risque que ce modèle ne soit pas efficace. La performance de ces compartiments peut être inférieure à l'objectif de gestion.

Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active et le gestionnaire de placements a le pouvoir discrétionnaire d'acheter et de vendre des placements pour le compte du Compartiment dans les limites de l'objectif et de la politique d'investissement.

Indice de référence : Le Compartiment utilise comme indicateur de référence : L'indice Bloomberg China Large & Mid Cap UCIT Total Return (CNUIT) qui est un indice de référence actions pondéré en fonction de la capitalisation boursière et conforme aux normes UCIT, qui couvre les 85 % les plus importants de la capitalisation boursière des sociétés cotées sur les marchés boursiers de Hong Kong, Shanghai, Shenzhen et hors Chine.

L'Indice de référence sera utilisé comme indicateur pour mesurer le rendement antérieur du Compartiment et pour calculer les commissions de surperformance.

Il est prévu que les titres de participation au sein du Compartiment puissent être des composants de l'Indice de référence. Cependant, pour déterminer la composition du portefeuille, le gestionnaire de placements a toute latitude en ce qui concerne les

pondérations individuelles ou sectorielles des titres de participation qui font partie de l'Indice de référence.

Le gestionnaire de placements utilisera également son entière discrétion pour investir dans des sociétés ou des secteurs non inclus dans l'Indice de référence afin de profiter d'opportunités d'investissement spécifiques.

La stratégie d'investissement implique que les titres du portefeuille peuvent s'écarter de l'indice de référence. La marge de manœuvre par rapport à l'indice peut être importante, ce qui est susceptible d'être un élément clé expliquant dans quelle mesure le Compartiment peut surperformer l'Indice de référence.

Modalités de souscription-rachat : L'investisseur peut demander la souscription de ses parts, soit en montant, soit en nombre de parts, et le rachat en nombre de parts, auprès d'IZNES (parts au Nominatif pur) et auprès de Société Générale (par délégation de la Société de Gestion pour les parts au porteur ou au nominatif administré). Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées, auprès du Dépositaire, chaque jour de valorisation (heure de Paris) jusqu'à 17 H/ deux jours avant la date de la valeur liquidative retenue et répondues sur la base de cette même valeur liquidative, soit à cours inconnu.

Les règlements y afférant interviennent le deuxième jour de Bourse ouvré non férié qui suit la date de la valeur liquidative retenue.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse ouvré, non férié à Paris, en Chine et à Hong Kong et est datée de ce même jour.

Un mécanisme de swing pricing a été mis en place par la Société de Gestion dans le cadre de sa valorisation et un mécanisme de plafonnement des rachats peut également être mis en œuvre. Pour plus d'informations sur ces mécanismes, veuillez-vous reporter au prospectus.

Investisseurs de détail visés : Cette catégorie de part R s'adresse à tous souscripteurs souhaitant investir dans des actions chinoises nationales cotées sur les marchés de Chine continentale de la RPC et dans des actions chinoises non nationales cotées sur les marchés réglementés ou sur d'autres marchés réglementés à Hong Kong, aux États-Unis, à Taïwan et à Singapour.

Le Fonds vise les investisseurs cherchant à obtenir une croissance de leur patrimoine sur le long terme (5 ans) et disposés à prendre des risques importants pour atteindre cet objectif. Le Fonds s'adresse aux personnes possédant l'expérience et les connaissances financières suffisantes leur permettant d'apprécier les risques liés au profil du Fonds. L'investisseur accepte que son patrimoine diminue en raison de variations et d'évolutions négatives de son investissement.

Les parts du FCP ne peuvent être souscrites par des U.S. Persons (cf. rubrique "Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type" du prospectus).

Cette part capitalise ses sommes distribuables.

Recommandation : la durée de placement recommandée est de 5 ans. Ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Dépositaire : SOCIETE GENERALE SA

Centralisateur : SOCIETE GENERALE SA

Adresse : 32, rue du Champ-de-tir — 44000 Nantes (France)

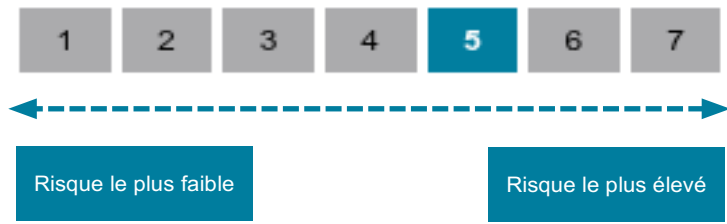
Les documents d'information (règlement, rapport annuel, document semestriel) ainsi que les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles gratuitement en langue française à l'adresse ci-dessous. Ils peuvent également être adressés par courrier dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite de l'investisseur auprès de :

Ofi Invest Asset Management – Direction Juridique
127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux

La valeur d'actif net du FCP est disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) ainsi que sur le site internet de la Société de Gestion (www.ofi-invest-am.com).

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur Synthétique de Risque :



! L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour la durée de détention recommandée. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque du produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé, et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne vous expose pas à des obligations ou engagements financiers supplémentaires. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Les autres risques matériellement pertinents mais non repris dans l'Indicateur Synthétique de Risque sont :

- **Risque de crédit** : l'émetteur d'un titre de créance détenu par le FCP n'est plus en mesure de payer les coupons ou de rembourser le capital.
- **Risque de liquidité** : l'impossibilité pour un marché financier d'absorber les volumes de transactions peut avoir un impact significatif sur le prix des actifs.
- **Risque de contrepartie** : l'investisseur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit à horizon un an et sur la durée d'investissement recommandée. Ils sont calculés à partir d'un historique de longueur minimum de dix ans. En cas d'historique insuffisant, celui-ci est complété sur la base d'hypothèses retenues par la société de gestion. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de performance montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans Pour un investissement de : 10 000 €		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	2 730 €	1 620 €
	Rendement annuel moyen	-72,67 %	-30,52 %
Défavorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	5 690 €	6 690 €
	Rendement annuel moyen	-43,11 %	-7,73 %
Intermédiaire*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	10 110 €	9 230 €
	Rendement annuel moyen	1,15 %	-1,59 %
Favorable*	Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts	14 950 €	19 420 €
	Rendement annuel moyen	49,49 %	14,20 %

Les scénarios se sont réalisés pour un investissement (par rapport à un historique de valeurs liquidatives constatées) effectué :

- entre 06/2021 et 03/2026 pour le scénario défavorable ;
- entre 10/2019 et 10/2024 pour le scénario intermédiaire ;
- entre 04/2016 et 04/2021 pour le scénario favorable.

Que se passe-t-il si la SGP n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le FCP est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du FCP conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du FCP est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du FCP.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne devra vous informer au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble de ces coûts sur votre investissement.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- 10 000 € sont investis ;
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Coûts au fil du temps

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	775 €	1 929 €
Incidence des coûts annuels*	7,87 %	3,90 % chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,30 % avant déduction des coûts et de -1,59 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	4,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, vous pourriez payer moins.	Jusqu'à 400 €
Coût de sortie	1,00 % de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Il s'agit du montant maximal. Dans certains cas, vous pourriez payer moins.	100 €
Coûts récurrents estimés		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,26 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours l'exercice de décembre 2025. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.	226 €
Coûts de transaction	0,24 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	24 €
Coûts accessoires		
Commission liée aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	41 €

Combien de temps dois-je conserver l'OPC et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Durée de détention recommandée : 5 ans

Vous pouvez à tout moment procéder au rachat de votre investissement. Toutefois la durée de placement recommandée ci-contre a pour objet de minimiser votre risque de perte en capital en cas de rachat avant cette période même si celle-ci ne constitue pas une garantie.

Le FCP a mis en place un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates »).

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation relative au FCP, le souscripteur peut consulter son conseiller ou contacter Ofi Invest Asset Management

- soit par voie postale : Ofi Invest Asset Management - 127-129 quai du Président Roosevelt – 92130 Issy les Moulineaux – France
- soit directement à l'adresse suivante : contact.am@ofi-invest.com ou sur le site internet : www.ofi-invest-am.com

En cas de désaccord sur la réponse apportée, il est également possible de saisir le Médiateur de l'AMF via le lien suivant : www.amf-france.org (rubrique médiation) ou écrire à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02.

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Catégorisation SFDR : Article 8

Le FCP fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Pour plus d'informations relatives à la finance durable, nous vous invitons à consulter le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/fr/institutionnel-et-entreprise/politiques-et-documents>.

Les informations sur les performances passées du FCP présentées sur 5 ans ainsi que les calculs des scénarios de performance passées sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/produits>.

La Politique de rémunération et éventuelles actualisations sont disponibles sur le site internet www.ofi-invest-am.com et un exemplaire sur papier pourra être mis à disposition gratuitement ou sur simple demande écrite à l'adresse ci-dessus.

La responsabilité d'Ofi Invest Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.